directeurs et adjoints des écoles de Tourcoing, plusieurs notables de Roubaix.

Nous remarquions encore M. Lecomte, adjoint au maire, MM. Duquesnoy, président du tribunal de commerce, Dhal-Desay, conseillers municipaux, MM. les membres du comité de patronage.

MM. les chefs de service des administrations de l'Etat et de la ville.

Les élèves des classes de première, deuxième et troisième moderne et tous les élèves de l'enseignement classique.

Plusieurs couronnes superbes avaient été offertes par MM. les fonctionnaires du lycée, par les élèves de troisième, une autre par tous les élèves du lycée, par l'*association des anciennes élèves*, par les pensionnaires du *Cercle Français*.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Gambier, directeur d'enseignement, Masure-Sis, adjoint, Robert Dumas et Labaer, professeurs d'allemand au lycée, Raison, professeur de littérature, Guille, instituteur-adjoint à l'Institut Colbert.

Le deuil était conduit par son frère, le défunt, accompagné de M. Bugniard, économe.

Le service religieux a eu lieu en l'église Saint-Christophe.

Au cimetière, le corps a été inhumé dans un terrain concédé pour 40 ans, grâce à une souscription des plus humbles et dont les promoteurs jouent en conduisant le deuil.

Sur les bords de la tombe qu'entouraient les nombreux assistants, M. Bayet, *recteur d'académie*, prenait le premier la parole et prononce un remarquable discours que nous donnerons demain.

Discours de M. Raison

M. Raison professeur au *Lycée* dans personnel du défunt, succède à M. Bayet et porte la parole au nom des fonctionnaires de notre établissement universitaire.

Voici son discours qui a vivement impressionné.

C'est pour moi un bien douloureux devoir que de venir ici, au nom des professeurs du Lycée, adresser l'adieu suprême à notre regretté collègue, Louis Gabet. Hélas! il n'est plus, tout juste encore. — Il avait trente ans seulement, et à l'âge où d'autres n'ont pas encore quitté le long espoir ; il s'est enfui, en l'absence de sa famille, qui ignorait l'imminence de pareil, n'ayant pour consolation, dans l'angoisse des heures dernières, que la sympathie sincère mais discrète de quelques amis. *Jamais mort fut-elle plus cruelle, plus triste!*

Louis Gabet avait une belle âme. Vous avez l'éminente admirable qui dépasse même, dit-on, celle contre l'impitoyable maladie. Nous ne pouvions le voir, sans un serrement de cœur, se traîner péniblement dans les couloirs du Lycée, grêle, fuselant, les muraille de l'escalier qui *monait* à sa classe. Epuisé, il ne se plaignit jamais : jamais, il n'a trahi son anxiété. Il cachait la gravité de son mal, cela même à sa famille, qu'en toute ne voulait pas atarmer.

Cette incroyable force morale, qui survivait en lui à la force physique, il la puisa dans le sentiment du devoir. La veille du jour fatal, ne me priait-il par de corriger des compositions, qu'il n'avait pu examiner? Il sentait que le fin arrivait, et il faisait appel à la complaisance d'un autre, afin de mourir plus tranquillement. Les devoirs de famille ne lui tenaient pas moins au cœur que le devoir professionnel. Utile aux siens, il ne cédia au mal qui le minait sous le poids de l'existence devenant tout-à-fait impossible. Il a cessé de faire sa classe, il y a dix jours seulement! Avant qu'il fut averti, par l'excès de la souffrance, que la dernière heure était proche, qu'il devait renoncer à l'espérance de vivre quelque temps encore — il avait, hélas! pénétré bien auparavant cette de vivre longtemps — il composait un ouvrage, il préparait une thèse. D'autres, à sa place, se seraient abandonnés au découragement, seraient laissé tout travail.

Lui, si se serait reposé cette définitions. Il voulait être docteur ès lettres, non pas seulement par une légitime ambition, mais surtout pour que, au fil-ce que quelques mois, sa famille pût trouver profit au changement de sa situation universitaire. Tant était grande la bonté de son cœur!

Et c'est après un mort volontairement que nous l'avons connu tout entier! Jusque-là nous avions surtout apprécié la justesse de son esprit, les qualités éminentes de son caractère, sa fermeté, sa franchise. Mais, nous étions loin de soupçonner ce désintéressement, cette abnégation. Car, Gabet faisait le bien sans ostentation, avec une discrétion une simplicité touchantes.

Oui, mon ami, vous pouvez vous dire en mourant : « Je n'ai pas failli au devoir ». Vous nous avez donné l'exemple d'une belle vie morale. Vous *laisserez en nous un inoffensible souvenir.*

Adieu, au nom de vos collègues et en mon nom, adieu !

Discours de M. Léon Lefebvre

C'est ensuite M. Léon Lefebvre, membre de l'Association des anciens élèves qui a dit un dernier adieu au regretté professeur au nom des Anciens élèves et des élèves actuels du lycée.

Messieurs,

La solidarité qui unit les anciens élèves et les élèves actuels du Lycée de Tourcoing à leurs professeurs, me procure aujourd'hui le triste privilège : c'est de venir en votre nom dire un suprême adieu à celui qui nous conduisions à sa dernière demeure.

La mort implacable vient, en effet, d'accomplir son œuvre en frappant M. Louis-Charles-Joseph Gabet à la fleur de l'âge, dans sa 30e année.

Comme la plupart des membres de notre enseignement secondaire, M. Gabet est de modeste origine.

D'abord maître-répétiteur au collège de Poligny, il fut successivement professeur au lycée de Sens, de Châteauroux, du Puy et enfin chargé de la troisième classique à Tourcoing.

Quoique jeune encore, il avait par son assiduité au travail, sû se conquérir une place marquée dans l'Enseignement.

Agrégé de grammaire depuis quelque temps déjà, il était sur le point de passer son doctorat et la thèse, presque achevée, qu'il consacrait à Alain Chartier lui avait certainement fait obtenir haut la main, le dernier titre honorifique auquel il aspirait.

Avec cette thèse ardue, qu'il avait entreprise, il mettait de côté un poème qui malheureusement reste inachevé.

Le jeunesse ne lui suffisant pas pour les occupations multiples qui incombent à un professeur, il prenait sur ses nuits ; et c'est ce travail intellectuel de chaque instant qui l'épuisa physiquement petit à petit, au lui faisant contracter le germe de la maladie qui vient de l'emporter.

Son esprit perspicace et d'une haute intelligence lui avaient attiré partout où il a passé non seulement l'estime et la sympathie de ses collègues mais aussi celle de professeurs distingués, de hautes notabilités comme M. Petit de Julleville, professeur, qui tous avaient apprécié à sa juste valeur le lettré érudit et le penseur profond qu'était Monsieur Gabet.

On peut dire de lui, qu'il était le fils de ses œuvres, et, c'est au moment même, où il avait pu recevoir la récompense bien méritée de ses labeurs opiniâtres, que la mort l'enlève tout d'un coup à l'affection des siens.

Mon maître pour les élèves, il fut aussi un bon fils, un frère modèle, et au dire même de ses parents, le bon génie de sa famille, son soutien et son conseil.

Tel fut M. Gabet. En tant qu'ami, comme anciens élèves du Lycée de Tourcoing, nous avons cru qu'il était de notre devoir de venir ici offrir au maître dévoué que nous perdons, le tribut de reconnaissance et d'affection inséparables du souvenir.

Salutons donc une dernière fois, Messieurs, l'homme de bien qui vient de disparaître ; saluons une dernière fois ce zèle fonctionnaire dont la modestie égalait le talent et qui, victime de son devoir succombe à la tâche même brûlé, en hâtée.

Puisse l'affluence nombreuse qui a tenu à rendre un solennel hommage à la mémoire de M. Gabet, être pour sa famille, éplorée par ce malheur, consolation, du moins, du moins un adoucissement pour supporter cette porte cruelle.

Au nom de vos amis ;

Au nom des anciens élèves et des élèves du Lycée de Tourcoing ;

Adieu, monsieur Gabet, adieu!

L'assistance s'est ensuite écoulée émue, et faisant l'éloge de celui à qui on vient de rendre le dernier devoir, et louant du bel exemple de solidarité fourni par le corps enseignant.

Solidarité républicaine

La famille de M. Jules Courcelles, décédé, il y a un an, a fait célébrer hier, en l'église Saint-Christophe, un obit anniversaire à la mémoire de son membre défunt.

Le bureau du comité de la solidarité républicaine s'est souvenu que M. Jules Courcelles fut un des membres dévoués du comité. Aussi s'est-il fait représenter à la cérémonie par ses deux vice-présidents : MM. Masure-Sis, adjoint au maire, et Edouard Dervaux, son secrétaire, M. Victor Wattenbergh et plusieurs membres.

L'accident de l'église Saint-Louis

La veuve du malheureux ouvrier plafonneur, M. Emile Leroy, qui a été mercredi en tombant d'un échafaudage à l'église Saint-Louis, a réclamé le corps de son mari qui sera transporté à Tainchenie.

Le défunt avait trois enfants et non deux, âgés respectivement de sept ans, quatre ans et trois mois.

Exploits de gamins

M. le commissaire de police vient de faire *arrêter une bande de jeunes gamins de 7 à 12 ans*, qui, à différentes reprises, ont « barbotté » les sous que renfermait le tronc de St-Antoine à l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

C'est M. le brigadier de sûreté Parent qui fut mis sur la piste des voleurs par d'autres enfants.

De l'enquête qui a été faite il résulte que lendi, dans l'après-midi, Augustin Damman, 11 ans, rue du Bus, Achille Vorfaille, 12 ans, *tireur de cordes*, Albert Demaeghe, 11 ans et Emile Liétard, 10 ans, se concertèrent pour voler le produit du tronc qu'ils avaient remarqué fermant mal.

Ils se mirent en quête d'une tige de fer dans *les champs, et ayant trouvé ce qu'il leur fallait* pour commettre l'effraction, les 3 premiers désignèrent leur complice Augustin Damman et forcèrent le tronc, pendant que Liétard faisait le guet au dehors.

Damman, qui commit l'effraction, s'empara de 3 fr. 90.

Il fit le partage avec les enfants à qui il donna à chacun sept sous, ainsi qu'à un autre gamin, Stephan Peters, 7 ans.

Il garda pour lui la part du lion, soit 2 francs 50.

Le lendemain les mêmes gamins retournèrent ainsi que deux autres, Arthur-Leleu, 5 ans, et Edouard Vanhée, 10 ans. A chaque fois ils retrouvèrent des *petites sommes dans le tronc*.

Il est bon de dire que, sur la déclaration d'un vicaire que ce tronc est simplement destiné à recevoir les demandes et promesses à St-Antoine et les personnes qui y déposent de l'argent, le *tout par erreur probablement*, parce qu'elles ne savent pas lire.

Les gamins seront aujourd'hui transférés à Lille.

Accidents de travail

Un manœuvre de plafonneur, M. Jules Hostain, 37 ans, demeurant à Wegheem (Belgique), travaillait pour le compte de M. Lamoudin, entrepreneur de plâtrage, rue de la Bienfaisance, à Tourcoing, à la filature en construction de MM. Robbe, à la Belle-Vue, portait un tonneau avec un autre ouvrier. Lorsque ce dernier trébucha contre un mur. Il en est résulté des éraflures qui entraînèrent *huit jours d'incapacité de travail*. Le blessé a été soigné par M. le docteur Desrousseaux et a *été reconduit à son domicile*.

—M. Constant Florin, 49 ans, homme de peine, chez MM. Bonque frères, constructeurs au Beau-Pain, venait de soulever un sommier en fer à l'aide d'une pince, lorsque cet outil s'échappa *tout-à-coup et vint atteindre l'ouvrier à la partie* antérieure de la cuisse droite.

Il en est résulté un écrasement d'une veine suivi d'une forte hémorragie interne. M. le docteur Bernard a pansé le blessé qui ne pourra *reprendre son travail que d'ici une vingtaine de* jours.

— Mlle Alice Destailleur, 23 ans, soigneuse à la filature de Mme veuve Jacquart, à la Croix-Rouge, s'est fait piquer la main droite en *graissant la courroie de son métier. Elle a été* blessée à trois doigts : le pouce, l'annulaire et l'index : l'ongle du premier de ses doigts a été arraché.

M. le docteur Vancauvelle a soigné la blessée, qui subira une incapacité de travail de 15 jours environ.

Tir à l'arc à la perche

La Société les *Francs-Tireurs tourquennois*, organise un tir de 3 fr. 15 pour dimanche prochain 14 juin.

On commencera à 4 heures précises.

Concert au Pré-Catelan

L'excellente société ouvrière la *Fraternelle*, directeur M. Charles Dorne, donnera dimanche, à 3 heures 1/2 dans le magnifique parc du Pré-Catelan un concert offert à ses membres honoraires et à leurs familles.

Nous publions ci-contre le programme de ce concert :

Le Pré-Catelan, avec son magnifique jardin si bien aménagé par les soins de M. Doutreleuge est un lieu plein de délices.

Le concert sera suivi d'un bal et un feu d'artifice tiré pour clôturer la fête.

Nota. — Une erreur de composition nous avait fait dire hier, huit heures 1/2; c'est bien à trois heures et demie que le concert aura lieu.

Wattrelos. — *Réunion du conseil municipal.* — Le conseil municipal de Wattrelos se réunira le mardi 16 courant, à 7 heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après : Nomination de commissions — Nomination des délégués du conseil aux hospices et au bureau de bienfaisance — Voirie — Budgets additionnels et vicinal de 1896 et 1897. Budget de 1896-97 — Donation à l'église du Crotinier — Donation des terrains avoisinants l'église du Crotinier — Budget des cultes, établissement — Adjudication de l'entretien des chemins vicinaux en 1895, 1897, 1898.

Croix. — Dimanche 14 juin, concours de Chantilly organisé par l'Union Colombophile au siège de la société le Pigeon-Voir, établie chez Gustave Roels, estaminet du Cœur-d'Or, rue de Lille à Croix.

Abandonnez l'usage du Gaz qui occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électricine et étoile du Nord. 9.0.

LILLE

Extradé

On vient d'arrêter au 3e arrondissement le sieur Jean Chazelle, marchand forain, domicilié 158, rue de Paris.

Chazelle, *sujet allemand, est sous le coup d'un mandat d'extradition*. Il avait été condamné à 15 mois de prison pour attentat à la pudeur à Surregumines, 8 mois de prison en France, il était venu se fixer à Lille en février 1895. Il exerçait son industrie à Lille et dans les communes avoisinantes.

Chazelle s'est remis aux autorités allemandes à moins que la prescription ne soit acquise.

Les vols

Hamelin Eugène, ébéniste, rue des Robleus 52 a été arrêté pour vol de trois outils dans la voiture de M. Dancky, de Saingbin-en-Weppes, et tentative de vol d'un bicyclette appartenant à un ouvrier de la petite Poliet, 7 ans, demeurant à Hellemmes.

Vol d'une bicyclette

Une bicyclette «Dupont» portant le n° 967 sur la douille a été volée mercredi dernier par *un individu de 25 ans environ, vêtu d'un veston* bleu, pantalon gris et chapeau de paille blanc. Il portait bargnon et avait un accent flamand assez prononcé. La machine avait été louée boulevard de la Liberté, 69, et n'est pas remarque.

Une récompense de 50 francs sera donnée à la personne qui fournira les renseignements pour trouver l'auteur et la machine.

Plainte a été déposée.

LE NORD

DOUAI

Un noyé. — Il y a quelques jours, nous annoncions la disparition de Arthur Leroy, âgé de 15 ans, demeurant à Douai, le 8 juin dernier, jour où il a quitté le domicile de son père qui habite le faubourg de Douai.

Ce jeune garçon a été retrouvé noyé, mercredi, vers 5 heures du soir, dans un fossé du marais de Flers, la tête gonflée, la langue sortie de la bouche.

On suppose que Arthur Leroy est tombé accidentellement dans ce fossé, en voulant se rendre chez un de ses frères.

VALENCIENNES

UN SOLDAT BRULÉ

Le soldat Decroi, du 127e de ligne, dont nous avons relaté ici l'accident et l'imprudence, est mort ces nuits de la 2e quinzaine du mercredi soir, à l'hôpital militaire de Valenciennes.

Vol rue de Paris. — Le nommé Taisne, employé chez M. Levy-Stein, négociant, place d'Armes et rue de Paris, a été arrêté pour vol au préjudice de son patron.

Taisne était employé chez M. Levy depuis quatre mois. Depuis quelque temps M. Levy s'aperçoit qu'il manquait souvent des marchandises dans les rayons.

Taisne, surveillé a été pris.

Après une perquisition dans son domicile, il a été trouvé une grande quantité d'objets. Bonneterie et mercerie. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Denain. — *Suicide.* — M. Henri Desmouselle, brasseur, demeurant au hameau de la Sucrerie, s'est pendu hier à sept heures du matin.

— Un accident est arrivé, hier matin, aux Forges et Aciéries, 4 M. Reginbal, 51 ans, demeurant *rue de Lourches. Cet ouvrier était occupé* à transporter un lingot quand, par suite d'un faux mouvement, il reçut la masse de fonte sur la jambe qui fut fracturée à plusieurs endroits. Transporté à l'infirmerie des forges, le *docteur Delafosse* a jugé que l'amputation du dessous du genou était nécessaire. L'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

DUNKERQUE

Un suicide. — Hier matin, le sieur Charles-Louis Noël, âgé de 40 ans, employé de l'octroi, ancien coutrier de l'Abattoir, s'est suicidé en se pendant dans les cabinets d'aisance de cet établissement.

Vers quatre heures et demie du matin, il avait quitté sa femme et rien dans son attitude ne laisait prévoir le drame qui allait se dérouler.

C'est Mme Noël elle-même qui découvrit le corps de son mari, se balançant dans le vide.

Elle s'empressa de couper la corde, mais l'asphyxie avait déjà complété et un médecin appelé ne put que constater le décès.

Depuis une dizaine de jours, ce désespéré était inclinerve, et était en proie à des idées noires.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Liévin. — Mercredi dernier ont eu lieu dans nos salles de l'Ecole Paul Bert, sous la présidence de M. Roton, le sympathique et dévoué inspecteur primaire, assisté de MM. Lamendin, dépité, physicien-chimiste, et Dumortier, docteur en médecine, tous trois délégués cantonaux les examens du certificat d'études primaires pour les écoles de Liévin, d'Hénin-Liétard et d'Acheville. 60 garçons se présentaient et 54 filles sur 61 ont obtenu le certificat. Les épreuves écrites étaient d'une certaine difficulté.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 11 juin 1896

Présidence de **M. Regert**, juge.
Ministère public : **M. Desticker** juge suppléant.

LILLE

Vol. — Jeanne-Juliette Hanou, 41 ans, ménagère, prévenue qu'elle était en journée chez Madame Albertine Tronde, rue de Tourcoing, 54, le 4 juin, a soustrait à cette dame divers vêtements. Deux mois de prison lui sont octroyés.

Abus de confiance. — M. David-David, négociant, rue des Arts, 46, avait confié pour 700 fr. de marchandises à Leon Latens, 39 ans, dessinateur en tulles, au mois d'octobre 1895. En faisant l'inventaire, M. David constata qu'il lui manquait de la marchandise pour une valeur de 240 fr. que Latens ce pouvait rembourser.

Le prévenu est condamné à 3 mois de prison et 25 fr. d'amende mais grâce à ses antécédents, le tribunal accorde au condamné le bénéfice de la loi Bérenger.

LA MADELEINE

Mari brutal. — La cour d'appel de Douai a condamné, il y a quelque temps, Georges Bouchart, 36 ans, demeurant rue du Quai, à 2 mois de prison, pour avoir frappé violemment sa femme. Aujourd'hui, *Deman, maintenant en instance de divorce.*

La leçon n'a pas suffi à ce brutal personnage, qui prétextant que sa femme reçoit des garçons brasseurs chez elle, est venu la trouver le 14 mai et lui a fait encore passer un mauvais quart d'heure.

Bouchart a été condamné *cette fois à 3 mois de prison* et 16 fr. d'amende.

Exploits d'ivrogne. — Le 9 juin le garde Saint-Léger rencontrait Auguste Pluquet, 24 ans, journalier, perdant et complètement pilonné, l'invita à rentrer chez lui. L'ivrogne qui n'aime pas les observations répondit par un coup de tête que le garde évita pour le recevoir sur le bricet de gilet.

Cette façon d'agir a valu 40 jours à Pluquet.

ROUBAIX

Vol et bris de clôture. — Le 7 juin, Pierre Alth, 22 ans, boloneur, demeurant à Lannoy, rembailleur, tous deux de Tourcoing, se trouvaient au cabaret tous par les époux Gogue, rue de Tourcoing. 96. Depuis le jeune marié grand tapage, comme des gens qui ont trop absorbé, Pierre Alth a *emporté un litre de genièvre*. Il a été dénoncé par un logeur de chez M. Gogue-Lauret. Alth lui a brisé des carreaux.

Le premier pour vol est condamné à un mois de prison ; le second, pour bris de clôture, est condamné aussi à un mois de prison.

TOURCOING

Outrages. — Mlle Ingrain Vanovermeren le 8 juin vers dix heures du soir, rue de Tourcoing, se trouvaient *en* cabaret tous par les époux Gogue, rue de Tourcoing. 96. Depuis le jeune marié grand tapage, comme des gens qui ont trop absorbé, Pierre Alth a emporté un litre de genièvre. Il a été dénoncé par un logeur de chez M. Gogue-Lauret. Alth lui a brisé des carreaux.

Le premier pour vol est condamné à un mois de prison ; le second, pour bris de clôture, est condamné aussi à un mois de prison.

TOURCOING

Outrages. — Mlle Ingrain Vanovermeren le 8 juin vers dix heures du soir, rue de Tourcoing, se trouvant au